



La Retraite fermée

œuvre essentielle pour tous
mais surtout
pour les patrons et les ouvriers

Ces exercices, Nous les avons déclarés très utiles pour tous les laïques, pour les ouvriers eux-mêmes, et Nous les avons, à ce titre, vivement recommandés. Dans cette école de l'esprit se forment au feu de l'amour du Cœur de Jésus, non seulement d'excellents chrétiens, mais de vrais apôtres pour les états de vie. De là ils sortiront comme jadis les apôtres du Cénacle, forts dans leur foi, constants devant toutes les persécutions, uniquement soucieux de travailler à répandre le règne du Christ.

(SS. PIE XI)



L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|---|-------------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER |
| * 2. <i>L'École obligatoire.</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 4. <i>Le Bon Journal.</i> | R. P. MARION, O. P. |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| * 7. <i>Le Docteur Painchaud.</i> | C.-J. MAGNAN |
| * 8. <i>L'Eglise et l'Organisation ouvrière.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | B. P. |
| 10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada.</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| * 13. <i>Le Cinéma corrupteur.</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 14. <i>La Première Semaine sociale du Canada.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc.</i> | R. P. CHOSSEGROS, S. J. |
| * 16. <i>Appel aux ouvriers.</i> | Georges HOGUE |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 18. <i>Les Conditions religieuses de notre société.</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 21. <i>La Propagation de la Foi.</i> | BENOÎT XV |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| * 23. <i>La Vénéralé Marguerite Bourgeoys.</i> | R. P. JOYAL, O. M. I. |
| 24. <i>La Formation des Élités.</i> | Général de CASTELNAU |
| * 25. <i>L'Ordre séraphique.</i> | Fr. MARIE-RAYMOND, O. F. M. |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul.</i> | XXX |
| * 27. <i>Jeanne Mance.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans.</i> | R. P. Antoine DRAGON, S. J. |
| * 29. <i>La Vénéralé Mère d'Youville.</i> | Abbé Émile DUBOIS |
| 30. <i>Le Maréchal Foch.</i> | XXX |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | R. P. BARBARA, S. J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).</i> | R. P. D'ORSONNENS, S. J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).</i> | R. P. D'ORSONNENS, S. J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| * 35. <i>Mère Marie-Rose.</i> | Une RELIGIEUSE |
| * 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur.</i> | Une RFLIGIEUSE |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant.</i> | C. DE BEUGNY |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| * 39. <i>Vers les terres d'infidélité.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| * 40. <i>Société de Marie-Réparatrice.</i> | R. P. DELAPORTE, S. J. |
| * 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella.</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| * 43. <i>Autour du Séminaire canadien des M.-É.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort.</i> | F. ANANIE, F. S. G. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace.</i> | S. S. PIE XI |
| 47. <i>La Villa La Broquerie.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste.</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| * 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada.</i> | Frère X... |
| * 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs de l'I.-C..</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i> | R. P. LATOUR, O. M. I. |
| * 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur.</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| * 53. <i>La Croisade des temps modernes.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| * 54. <i>Mère Marie-Anne.</i> | Une RELIGIEUSE |
| * 55. <i>Les livres... tonique ou poison.</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th. |
| <i>Contre le travail du dimanche.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.</i> | R. P. Gustave JEAN, S. J. |
| <i>Monseigneur Lafleche.</i> | R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J. |
| <i>Le Bienheureux Bellarmin.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| <i>La Vénéralé Bernadette Soubirous.</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| <i>Mère Gamelin.</i> | Une RELIGIEUSE |
| <i>Le Recrutement des Retraitants.</i> | XXX |
| <i>Madame de la Peltrie.</i> | R. P. LE JEUNE, O. M. I. |

70097

La Retraite fermée

Œuvre essentielle pour tous, mais surtout pour
les patrons et les ouvriers ¹

Par M. Gérard TREMBLAY

Sous-ministre du Travail de la province de Québec

MONSEIGNEUR ²,
MESSIEURS,

Je suis un bien pauvre retraitant et je me demande, maintenant, si le bon Dieu ne s'est pas servi d'un outil qu'il connait pour l'utiliser souvent — j'ai nommé le R. P. Archambault — à cette fin de me révéler à moi-même mes déficiences spirituelles. Quel acte d'humilité ne dois-je pas faire, aujourd'hui, devant cette assemblée sanctifiée, en lui déclarant que le conférencier de ce soir n'a pas fait de retraite fermée depuis la fin de novembre 1930. Je suis en mesure de vous donner ces précisions car, désireux de revivre l'atmosphère de la retraite fermée avant d'écrire ces quelques lignes, j'ai relu mes dernières résolutions de retraite à la Villa Saint-Martin. C'est une excellente pratique que de matérialiser, pour ainsi dire, un état d'âme, somme toute alors excellent. Pour ma part, je lis souvent ces notes qui commencent à vieillir et vous avouerai-je que j'y trouve mon bien. C'est un peu mes vieilles lettres d'amour au bon Dieu et je m'y réchauffe parfois.

Me permettez-vous de vous en lire quelques lignes? Elles vous rappelleront vos propres méditations de retraitants; elles serviront, au surplus, à ma causerie.

« O mon Jésus, écrivais-je donc, faites que j'aie toujours présentes à l'esprit les vérités essentielles de ma religion. Je suis sur la terre de passage seulement. J'y suis pour connaître, aimer et servir Dieu et, par là, sauver mon âme.

1. Conférence donnée à la soirée de clôture de la Journée catholique tenue à Saint-Jean, le 19 mai 1935.

2. S. Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean.

« En définitive, il n'y a que cela qui compte. « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » Je veux le bonheur; j'y tends de toutes les forces de ma nature. Je ne dois pas me tromper dans le choix de la fin qui s'identifiera pour moi avec le bonheur. Dieu est cette fin. Dieu est ce bonheur. Tout le reste, en somme, n'est que de l'imitation, du clinquant, souvent du dégoût...

« Pour m'aider à garder cet idéal dans mon esprit et mon cœur, pour le protéger contre les tribulations et les étourdissements, il me faut la grâce de Dieu. Cette grâce, je dois y concourir, en faisant ma part. Je dois garder la grâce sanctifiante qui me fait participer à la Vie. »

Si j'ai bonne mémoire, c'est un peu là le résumé des Exercices de saint Ignace. Ces vérités sur lesquelles médite le retraitant, j'avais voulu alors en noter les éléments essentiels. Je les retrouve et vous les retrouvez avec moi.

I

La retraite fermée est, avant tout, une affaire personnelle. C'est un moyen d'assurer son salut. La plupart des chrétiens veulent faire leur salut, mais beaucoup moins semblent disposés à l'assurer. Pour rendre sûr son salut, il faut vivre tous les jours en Jésus-Christ, c'est-à-dire d'une vie intérieure qui ne se relâche pas. Cette vie intérieure, on peut y naître facilement par la grâce de Dieu mais il est plus difficile d'y persévérer. Seules, de douloureuses épreuves chrétiennement supportées et qui rapprochent de Dieu en nous faisant connaître notre faiblesse et notre entière dépendance, ou encore la méditation dans la solitude, peuvent rendre possible la vie intérieure ou, si vous aimez, la vie chrétienne, dans toute l'acception du mot. Le chrétien ne va pas librement à l'épreuve; c'est l'épreuve qui vient à lui. Mais il peut facilement aller à la méditation tandis que celle-ci n'ira pas à lui.

Pour méditer les vérités essentielles de la religion, il faut donc le vouloir. Et, pour méditer réellement, il faut aller dans la solitude. *Non in commotione Dominus.*

Dans son beau livre *les Retraites fermées*, le R. P. Archambault cite les paroles que Notre-Seigneur adressait à sainte Thérèse: « Il y a bien des âmes auxquelles j'ai un grand désir de parler, mais le monde fait tant de bruit dans leur cœur que ma voix ne peut s'y faire entendre. Ah! si elles s'éloignaient quelque peu du monde! » Ces paroles ne font-elles pas réfléchir et Notre-Seigneur ne nous visait-il pas tous, personnellement, en les disant à la sainte carmélite, comme un message à transmettre aux hommes?

Il faut faire la retraite fermée pour réaliser combien nous appartenons au monde extérieur: à nos occupations, à notre famille, à nos ambitions, à nos épreuves, à nos joies, en un mot aux mille faits divers de l'existence. Il faut le calme de la chapelle monastique, la solitude de la chambre de repos, la frugalité du réfectoire en commun, les promenades tranquilles dans les salles ou dans les allées d'un parc, les lectures pieuses, dans les prières en communauté, il faut, en somme, un climat pour nous arracher rapidement à ce monde extérieur.

Essayez de méditer les Exercices de saint Ignace que j'ai résumés tout à l'heure, à votre demeure, en vous rendant à votre travail, dans vos loisirs; vous n'y réussirez pas. Mille distractions vous assailleront dès le premier effort. C'est, du reste, en raison de notre faiblesse intellectuelle que l'Église a composé des prières que nous pouvons mémoriser et réciter. Et, pourtant, la méditation est essentielle. Comment voir, comprendre une vérité, un ensemble de vérités d'ordre spirituel, sans réfléchir, sans se les représenter sous des formes et des aspects divers; comment aussi voir clair dans sa vie, dans son âme et dans son cœur; comment comparer le pauvre livre de sa vie à ce livre sacré qui contient les vérités de la religion et les prescriptions de la morale; comment en voir les fautes et les corriger si nous ne sommes dans la paix et l'attention? Saint Jérôme avait bien raison de dire: « O solitude où Dieu se communique aux âmes et leur parle familièrement comme un ami à son ami! »

C'est donc principalement par la retraite fermée qu'on peut connaître sa vie et, s'il y a lieu, la réformer. N'est-ce pas là, en regard de l'éternité, l'œuvre essentielle?

II

Œuvre essentielle pour tous, Messieurs, mais qu'on permette au Sous-Ministre du Travail, en contact, autant par plaisir que par devoir, avec le monde du capital et du travail, de souligner particulièrement la nécessité personnelle et sociale de la retraite fermée chez les ouvriers et chez les patrons.

L'ouvrier de nos villes, comme du reste l'agriculteur de nos campagnes, constitue le fonds solide de notre race. L'ouvrier, sans doute moins que l'agriculteur, s'est tout de même conservé relativement bon. Il y a eu de pénibles et nombreuses déchéances, mais d'un point de vue général on peut dire que notre classe ouvrière a non seulement la foi, mais qu'elle garde aussi la pratique de sa religion. Le progrès matériel de nos villes, l'accroissement continu de la population, le développement de l'industrie qui entraîne la promiscuité des sexes, l'organisation commerciale des amusements, théâtres, cafés-concerts, salles de danse, etc., le contact journalier avec les non-catholiques et même les ennemis du catholicisme, sont autant de menaces permanentes pour la conservation de la foi et le respect de la morale chez les ouvriers. Si, à cela, on ajoute les misères auxquelles sont en butte les classes laborieuses: chômage, salaire à rabais, maladie, on voit que les masses ouvrières sont exposées au découragement, à prendre en haine les classes opulentes et à critiquer âprement l'Église et sa doctrine qui leur conseille la modération, le calme, la résignation et l'espérance d'une vie future meilleure.

Les grandes retraites paroissiales annuelles ramènent sans doute les travailleurs à une existence meilleure, à une conception plus chrétienne de la vie, à une foi plus vive et plus agissante, mais ces retraites se font au milieu du tumulte de la vie quotidienne et des distractions déprimantes. Elles n'accomplissent pas une œuvre assez complète dans les masses; elles ne créent pas l'élite ouvrière catholique nécessaire qui doit toujours et partout diriger dans le sens du bien les activités des travailleurs; elles ne forment pas des catholiques assez trempés pour prendre la direction de l'apostolat laïque; elles ne suscitent pas le sel nécessaire à la préservation des

groupes ouvriers toujours menacés par la contamination morale.

Il faut donc aller plus loin et plus profondément dans le cœur de l'ouvrier. Et la retraite fermée nous y conduira assurément. Tous les ouvriers ne feront pas la retraite fermée. Mais il est à souhaiter et il est nécessaire qu'une partie notable d'entre eux en suivent les exercices. La proportion d'hommes intelligents dans la classe ouvrière est aussi forte que dans n'importe quelle classe professionnelle. L'ouvrier sait méditer. Ceux qui ont eu l'avantage de suivre les exercices de retraite en sa compagnie ont pu se rendre compte que son intelligence embrasse facilement l'ensemble de l'ordre surnaturel. Peu habitué au calme du monastère ou de l'internat, le travailleur manuel éprouve une sensation profonde de paix et de repos quand il fait un séjour dans une maison de retraites. Il en bénéficie plus que tout autre. Dieu parle à son intelligence, mais combien plus à son cœur.

Nous nous rappelons toujours avec émotion avoir vu défilier paisiblement dans les corridors de la Villa Saint-Martin ces braves ouvriers, le visage austère, tout respectueux des règlements de retraite, priant sans cesse, méditant et se formant un idéal de vie et d'apostolat chrétiens. A la chapelle, durant les exercices, au cours des instructions, au réfectoire, toujours le même recueillement qui nous montre combien le travailleur manuel est capable d'une grande vie spirituelle. Il nous semble que le Christ se réjouit davantage d'avoir des retraitsants de la classe des humbles et des salariés. N'a-t-il pas toujours montré des préférences envers la foule des miséreux ? *Misereor super turbam*. Les retraitsants ouvriers sont comme des délégués officiels de cette foule anonyme que le Christ avait attirée dans le désert, sur laquelle il s'est apitoyé et qu'il a nourrie miraculeusement de pain et de poisson. Et comme ils reviennent transformés et pleins d'ardeur pour le bien!... Malheur à leurs confrères qui se permettront de blasphémer ou de tenir des discours obscènes! Sans forfanterie, mais aussi sans faiblesse, ils sauront bien les mettre à l'ordre et les rappeler au devoir. Le respect humain n'existe plus pour eux. Ils sont catholiques et pour de bon.

Qui ne peut voir combien nos ouvriers y gagneront individuellement à suivre les exercices de la retraite fermée ? Ils ont l'âme franche et le cœur droit ; ils ont soif de justice car ils sont souvent victimes d'injustice ; ils ont besoin de repos, car ils vivent au milieu des trépidations de l'industrie ; ils ont besoin de surnaturel, car ils manient tous les jours les forces matérielles. La retraite fermée leur aura donné la justice, le calme et la vie surnaturelle.

Le retraitant subit donc, sous l'influence de la grâce, une transformation complète dans son âme. Il sera un chrétien modèle, un père de famille exemplaire, un ouvrier consciencieux.

III

Ce que je viens de dire de la salutaire influence de la retraite fermée sur l'ouvrier, je puis le répéter, en faisant la part du milieu où il vit, pour le patron. L'employeur, plus que tout autre, est assailli par des préoccupations de tous genres, qu'une crise économique interminable multiplie. Comment peut-il pratiquer la vie intérieure nécessaire à l'épanouissement de son catholicisme, alors que toute son intelligence, toute sa volonté, tout son cœur ne se préoccupent que de contrats ou de commandes à obtenir ou à exécuter, alors que tout son être est tendu fortement à protéger un capital souvent exposé, à recouvrer des crédits en danger, à régler des échéances menaçantes, en somme à faire fructifier un avoir péniblement acquis ? Il lui faut, à ce rhumatisant spirituel, le séjour annuel à la station balnéaire de la retraite fermée. Un prélat belge, l'évêque de Tournai, écrivait :

« Nous vous ferons surtout remarquer, Messieurs, l'importance de la retraite pour les industriels et les patrons. Occupés par mille affaires de la vie extérieure, enfiévrés par les agitations laborieuses de l'industrie, ou du commerce, ils ont plus besoin que d'autres qu'on leur ménage ce qu'on a appelé avec raison la *station balnéaire* de l'âme. Ce n'est pas du tout un paradoxe de soutenir que la retraite est particulièrement faite pour les hommes toujours occupés par les soins des affaires. C'est la thèse que Bourdaloue soutient éloquemment dans son sermon sur la *Fuite et l'éloignement*

du monde. Et il ajoute en s'adressant à un auditoire qui comptait tout ce que le siècle de Louis XIV renfermait de plus élevé et de plus cultivé: « Ah! mes frères, les jours que « vous passerez dans ces salutaires exercices seront proprement vos jours, et, sans ceux-là, on peut dire que presque « tous les autres sont perdus pour vous. » Et l'inflexible logicien démontrait que, si les retraites sont utiles aux prêtres et aux religieux, elles sont nécessaires aux laïques occupés par les choses extérieures. Pour eux, disait-il, elles peuvent être et sont très souvent d'obligation, parce que, dans l'ordre naturel des grâces et dans la voie commune de la Providence, elles leur deviennent un moyen unique de se sauver. »

Est-il nécessaire d'ajouter qu'industriels et commerçants sont, du fait de leurs richesses (je parle de ceux qui ont pu les conserver), plus exposés aux incartades de la vie? *L'aurea mediocritas* a parfois son bon et le pauvre ne peut porter à ses lèvres la coupe des plaisirs trompeurs, si celle-ci se dérobe à sa main. La retraite fermée permettra aux riches d'estimer les biens de ce monde à leur juste valeur; elle leur donnera l'occasion de méditer sur l'esprit de pauvreté. Elle leur donnera une occasion propice d'examiner leur conscience sur les péchés contre la justice. Le juste salaire est une réalité objective; les conditions de travail faites aux ouvriers doivent être humaines; le droit d'organisation est un droit naturel: voilà autant de vérités sur lesquelles on aura l'occasion d'attirer l'attention des employeurs pour leur faciliter un laborieux examen de conscience.

IV

Mais, en plus du bien personnel que chaque individu retire des exercices spirituels de la retraite, en plus des avantages particuliers que patrons et ouvriers, selon leur situation dans la vie, en obtiennent pour leur avancement propre dans la voie de la perfection, il y a lieu de noter combien la cité chrétienne y trouve son profit d'avoir à son service des enfants renouvelés selon le cœur et l'esprit, combien l'action catholique s'enrichit de nouvelles recrues qui sont disposées à batailler pour le règne de Jésus-Christ dans la société. Est-il besoin de dire qu'aujourd'hui plus que jamais il est neces-

saire pour l'Église de compter sur une phalange d'apôtres laïques dans tous les milieux de la société humaine? La retraite fermée est le camp d'entraînement de ces nouveaux militaires. Vous vous rappelez sans doute cette méditation de saint Ignace où le chrétien est comparé au soldat qui doit combattre sous l'étendard de Jésus-Christ. Tous les catholiques convaincus et dignes de ce nom sont appelés à suivre ce glorieux drapeau. Comme tous les vrais guerriers, ils doivent être disciplinés, respecter leurs chefs autorisés, les aimer et leur obéir. Le chrétien qui a fait sa retraite fermée a, pour ainsi dire, reçu une commission d'officier dans l'armée chrétienne. Il fait partie de l'élite, il doit être un entraîneur, un éveilléur. Il doit fidèlement transmettre les mots d'ordre aux soldats, au peuple; il doit remplir cette noble mission sans respect humain, mais sans jactance; sans haine, mais sans faiblesse; sans mollesse, mais sans zèle intempestif.

Les armées adverses sont fortes et disciplinées; elles possèdent aussi leurs étendards de couleurs diverses mais toujours marqués du signe de la Bête. On reconnaît, dans la vapeur des combats, l'étendard du rationalisme et de ses adeptes qui nient toute vie surnaturelle et qui ne croient que ce que leur pauvre raison peut déceler au nom de la science; qui défont l'homme en le constituant son principe et sa fin. On reconnaît l'étendard du bolchevisme qui, lui aussi, nie toute vie spirituelle et, montrant la machine à ses adeptes, leur dit: voilà votre maître, votre sauveur et votre Dieu. De nouveau réapparaît l'étendard du paganisme dans un grand pays européen avec les erreurs anciennes des empereurs divinisés, d'un panthéisme de la nation, du sang et de la terre.

La victoire finale est assurée à l'armée chrétienne, mais elle doit combattre. Vous, retraitants, qui, je l'ai dit tout à l'heure, êtes des gradés dans cette armée, vous avez des responsabilités très lourdes. Vous devez être des exemples vivants pour la troupe. Vous, tout particulièrement, patrons et ouvriers catholiques qui êtes ici, ce soir, vous devez réaliser que vos corps d'armée font face aux tenants des idées subversives en matière sociale. Ces idées subversives, comme on le croit généralement, ne sont pas seulement les idées so-

cialistes et communistes. Le socialisme et, à un plus haut degré, le communisme sont, sans aucun doute, les manifestations les plus perverses de l'antichristianisme. En niant tout l'ordre surnaturel, en faisant du bonheur sur la terre l'unique fin de l'homme, en tentant de démolir ce que le catholicisme a reconnu comme de droit naturel, la famille et la propriété privée, le communisme, certes, se constitue l'antithèse du christianisme. On ne peut accorder de quartier à un tel adversaire, et, dans un bel ensemble, les forces vives du catholicisme luttent avec succès contre lui.

Mais le communisme n'est pas tout l'ennemi. A mon sens, le communisme est l'aboutissant logique du rationalisme et de l'incrédulité. En bien triste posture se trouvent le capitaliste ou le professionnel incrédules en face des partisans du communisme. Qu'est-ce qui les sépare? L'argent et seulement l'argent.

Si l'on nie toute vie future, pourquoi ne pas rêver d'une société où les hommes ont des droits égaux au bien-être matériel? Pourquoi se plier à des traditions qui n'ont plus leur raison d'être? La nature des choses réprouve le communisme, me direz-vous. Certes oui. Il doit y avoir des inégalités sociales. Mais comment ceux qui souffrent et qui peinent, s'ils n'ont pas la foi en un redressement futur, peuvent-ils supporter de ne pas détruire immédiatement leurs supérieurs et les jouisseurs de cette vie? Seule, la crainte des châtiments et des représailles des plus forts peut mater la révolte. C'est pour cela qu'un peuple déchristianisé ou païen ne peut s'accommoder que de la force et de la tyrannie. De même que le communisme, en agissant contre la nature, ne peut se maintenir qu'en violentant la nature et ceux qui en participent, à savoir les hommes, et en instaurant un régime de dictature absolue, de même le paganisme et le rationalisme triomphant ne peuvent maintenir, chez un peuple, l'ordre social que leur a légué la tradition chrétienne, sans le tromper par des promesses de bonheur irréalisables, sans l'abrutir par la corruption ou le dominer par la tyrannie.

Sus au communisme et au rationalisme! C'est un mot d'ordre qui rencontre chez nous des échos sincères.

Mais, dans la grande bataille que livre le christianisme contre les armées sataniques, il doit faire face à des ennemis sournois, trompeurs et apparemment estimables. L'individualisme en est un. L'individualisme est fils de la révolution et du rationalisme; les philosophes sectaires du dix-huitième siècle français, qui ont donné le ton au monde moderne, le proclamaient un système de civilisation supérieure.

L'homme, d'après eux, est naturellement bon. Le péché originel est une invention du christianisme. Ce qu'il faut à l'homme, c'est la liberté complète qui conduira à l'égalité et à la fraternité. Ayons le moins de lois possible, détruisons toute association, affaiblissons et détruisons les autorités, religieuse et civile, qui sont tyrannies et ce sera le paradis terrestre. Les philosophes français étaient moins sages que le poète païen Plaute qui avait dit, deux siècles avant l'ère chrétienne: « *Homo homini lupus*. L'homme est un loup pour l'homme. » Et l'on connut, durant tout le cours du dix-neuvième siècle, les prétendus bienfaits de l'individualisme. Ce fut réellement, dans le monde industriel naissant et se développant, l'image de la vie des loups s'entre-dévorant et le triomphe des mœurs de la jungle. Le péché originel, dans le siècle des inventions, avait été à tort assimilé à une invention; on réalisa l'erreur après l'avoir payée chèrement.

L'Église catholique aime l'humanité et, par la voix des Souverains Pontifes, elle dénonça l'individualisme et réclama le retour à la justice et à la charité chrétienne.

Elle entreprit de mettre de l'ordre dans les idées des hommes et c'est ce qui valut au monde les célèbres encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, les authentiques chartes du travail et du capital. Je n'ai pas l'intention de vous résumer ces deux documents apostoliques que la plupart d'entre vous ont lus. Qu'il me suffise de dire que si le socialisme et le communisme y sont condamnés, l'individualisme ou le libéralisme économique y est dénoncé et que bien loin de leur temps sont les patrons et les ouvriers catholiques qui dédaignent de suivre les enseignements pontificaux sur la nécessité de la collaboration sincère du capital et du travail, sur l'urgence de l'intervention de l'État en vue d'aider à cette collaboration et de la favoriser par ses lois.

Les Souverains Pontifes, il ne faut pas l'oublier, n'ont pas voulu que leurs directives fussent seulement admirées comme des thèses sagement édifiées, mais bien considérées comme les normes pratiques d'après lesquelles les catholiques d'abord et tous les peuples civilisés doivent organiser et orienter leurs activités sociales, économiques et politiques. Est-il besoin de dire ici qu'il incombe au patronat et au prolétariat catholiques et particulièrement à l'élite qui pratique la méditation et la retraite fermée, de se constituer, sous la direction de l'épiscopat, les apôtres et les propagandistes de la doctrine sociale catholique? D'abord et avant tout par l'exemple. Que dire d'un employeur ancien retraitant qui combattrait ouvertement ou sournoisement l'éclosion ou le développement du syndicalisme catholique?

Il faut bien voir les choses en face. Quand, dans *Quadragesimo anno*, S. S. Pie XI dit: « L'objectif que doivent avant tout se proposer l'État et l'élite des citoyens, ce à quoi ils doivent appliquer tout d'abord leur effort, c'est de mettre un terme au conflit qui divise les classes et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions », il parle, ce semble, clairement. Mais pour « mettre un terme au conflit qui divise les classes », n'est-il pas essentiel que ces classes, patrons et ouvriers, se rencontrent par l'intermédiaire de délégués dûment mandatés par leurs syndicats respectifs et tentent de combler le fossé qu'ont creusé des intérêts parfois divergents, par des négociations pacifiques et empreintes d'un mutuel esprit de juste et charitable concession? N'est-il pas essentiel que « l'élite des citoyens », suivant la désignation pontificale, favorise l'organisation d'un syndicalisme ouvrier et d'un syndicalisme patronal dont la puissance rende possible une vraie collaboration?

Dans le plan théorique, du moins, ces vérités sont maintenant reconnues par un grand nombre de catholiques, non par tous, et je puis en témoigner en connaissance de cause. Dans l'ordre pratique, beaucoup de catholiques et de chrétiens protestants, de la classe patronale et de la classe professionnelle, sont disposés à lutter contre toute forme de syndicalisme ouvrier tendant à s'introduire dans les établissements qui sont leurs ou qu'ils commanditent.

S. S. Pie XI a dit avec raison, en parlant de ceux qui se sont opposés, même après la publication de *Rerum novarum*, à l'organisation des travailleurs: « Ils reconnaissaient volontiers et appuyaient des associations analogues fondées dans d'autres classes; mais, par une injustice criminelle, ils déniaient le droit naturel d'association à ceux-là qui en avaient le plus grand besoin, pour se défendre contre l'exploitation des plus forts. Même dans certains milieux catholiques, les efforts des ouvriers vers ce genre d'organisation étaient vus de mauvais œil, comme d'inspiration socialiste et révolutionnaire. »

Je suis parfois enclin à croire que nous pouvons transposer au présent les paroles du Souverain Pontife et les appliquer chez nous. L'Église catholique de Québec, Dieu soit loué, ne mérite toutefois aucun reproche à ce sujet; dans notre province, « à fonder de telles associations, partout, prêtres et laïques, comme le dit S. S. Pie XI, se sont consacrés, nombreux, avec un zèle digne d'éloges, désireux de réaliser intégralement la pensée de Léon XIII ».

Le problème se complique, au pays, par la présence d'un patronat protestant souvent anonyme et qui ne s'use pas les yeux, cela va de soi, à étudier les encycliques. De façon générale, ce patronat ne s'oppose pas, en fait, à l'organisation ouvrière, mais il ne la reconnaît pas; il refuse de traiter avec ses mandataires. C'est la condamnation à mort des organisations faibles; c'est l'invitation à la grève pour les organisations fortes. Nos lois provinciales reconnaissent le droit des ouvriers à l'organisation syndicale; elles créent même à celle-ci une situation de faveur par la Loi des syndicats professionnels et par la Loi d'extension des conventions collectives de travail. Aucune pénalité, toutefois, n'est prévue contre ceux qui violent le droit d'organisation des travailleurs; il n'est cependant pas à conseiller d'introduire des sanctions contre les violateurs de ce droit dans notre législation provinciale. Mieux vaut insérer un amendement dans le code criminel sous l'autorité fédérale et qui s'appliquerait aux neuf provinces de la Confédération.

Le jour où il deviendra criminel de s'opposer directement ou indirectement à l'organisation professionnelle respectueuse

des lois du pays, celle-ci prendra un essor vigoureux et contribuera plus fortement à mettre un terme au conflit qui divise les classes.

Quadragesimo anno a donné au monde entier cette autre directive importante: « La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels. »

« Jusqu'à présent, en effet, explique le Souverain Pontife, la société reste plongée dans un état violent, partant instable et chancelant, puisqu'elle se fonde sur des classes que des appétits contradictoires mettent en conflit et qui, de ce chef, inclinent trop facilement à la haine et à la guerre. En effet, bien que le travail, ainsi que l'exposait nettement Notre prédécesseur dans son encyclique, ne soit pas une simple marchandise, qu'il faille reconnaître en lui la dignité humaine de l'ouvrier et qu'on ne puisse pas l'échanger comme une denrée quelconque, de nos jours, sur le marché du travail, l'offre et la demande opposent les parties en deux classes, comme en deux camps: le débat qui s'ouvre transforme le marché en un champ clos où les deux armées se livrent un combat acharné. A ce grave désordre qui mène la société à la ruine, tout le monde le comprend, il est urgent de porter un prompt remède. Mais on ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des « ordres » ou des « professions » qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. »

Je termine ici la citation du document pontifical. L'Église conseille donc que les hommes cessent de se grouper d'après leur position sur le marché du travail. Il faut abolir les camps retranchés d'où employeurs et employés se sont mitraillés à coups de grèves et de lock-out depuis plus d'un siècle; d'où ils se sont accusés mutuellement de toutes les infamies et de toutes les injustices, les forts voulant maintenir les faibles dans leur état de misère et les faibles désirant un chambardement de la société qui permettrait d'humilier et même de déposséder les forts. Plus de luttes de classes, demande le Souverain Pontife, mais des « ordres », des « professions », où, comme dans une famille, employeurs et em-

ployés, travaillant au bien commun de leur profession, de leur industrie ou de leur commerce, collaborent en même temps au bien commun de la nation.

Avez-vous réalisé, Messieurs, que la catholique province de Québec, dans la mesure du possible, en tenant compte des obstacles de tradition, de diversité de races et de confessions, a su s'orienter depuis quelque temps vers cet ordre social chrétien auquel nous invite l'Église? L'adoption et la mise en vigueur de la Loi d'extension des conventions collectives de travail ont été le point de départ de cette orientation. La majorité des employeurs et des ouvriers ne demandent qu'à s'entendre sur les questions qui les divisent: fixation du juste salaire, aménagement des heures de travail, établissement des conditions de travail, apprentissage. Il fallait seulement créer une procédure, préparer un terrain, qui leur permettent de coopérer. Il était visible que la grande cause des misères passées était la concurrence effrénée, inévitable, qui s'alimentait de la compressibilité indéfinie des salaires. Si le juste salaire est une réalité morale, pourquoi ne pas l'imposer d'autorité, si la majorité des intéressés a su, après de sages délibérations, le préciser, en tenant compte des contingences de chaque industrie et de chaque région? Une observation même rapide sur le marché du travail révèle qu'une minorité d'employeurs et d'ouvriers détruisent, au fur et à mesure de leur édification, les conquêtes du salaire juste et raisonnable; qu'ils obligent, par des rabais successifs de la rémunération du travail humain, les autres producteurs, capitalistes et ouvriers, à les suivre dans cette voie de misère pour s'éviter de dépérir ou de disparaître.

Vous avez là, Messieurs, les considérations qui ont motivé la Loi d'extension des conventions collectives de travail. La réponse du capital et du travail a été magnifique. Moins de douze mois après la sanction royale de la Loi, trente-cinq requêtes d'extension de conventions collectives de travail ont déjà été adressées au ministère du Travail; cent vingt-cinq mille travailleurs et des centaines d'employeurs bénéficient actuellement de ses dispositions avantageuses à de nombreux points de vue; la chute des salaires a été enrayée; la concurrence est devenue plus humaine et plus morale; la paix so-

ciale a été consolidée, au grand dam des fauteurs de troubles et des agents de discorde.

Que de consolations, Messieurs, pour ceux qui président à la direction du Ministère du Travail, pour un vétéran du monde ouvrier et des retraites fermées comme l'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail — que je salue avec plaisir, ce soir — de constater ce merveilleux rapprochement du capital et du travail, malgré une crise économique qui s'avère interminable; de réaliser, au sein des conférences d'employeurs et d'employés, comme il est toujours possible de s'entendre et de collaborer, quand on veut respecter la justice et cultiver la charité.

Que de promesses pour l'avenir, quand nous voyons se constituer, un peu partout et dans toutes les industries, ces comités conjoints qui réalisent, par leur existence et par les pouvoirs que la Loi leur confère, ce conseil de direction de la profession et de l'industrie, source d'harmonie sociale et réalisation de l'ordre naturel! Que de fierté aussi quand nous constatons que des provinces-sœurs, différentes par le sang, la religion et l'éducation, s'inspirent des initiatives du Québec catholique et français et lui rendent ainsi le plus bel hommage qu'il puisse désirer!

La Providence bénit ceux qui suivent les conseils de l'Église catholique. La Providence bénira, dans notre province, patrons et ouvriers dans la mesure où ils suivront les directives pontificales.

Vous, Messieurs les anciens retraitants, et à juste titre vous en êtes convaincus, vous savez qu'au-dessus de la politique il y a l'intérêt du catholicisme et des âmes; qu'au-dessus de certaines traditions d'ordre économique, au-dessus de l'individualisme si attirant quand il fait son affaire, au-dessus de la liberté sacro-sainte de tout faire à sa guise et pour son profit, il y a la nécessité de maintenir la paix sociale et d'assurer la collaboration des classes par des organismes appropriés et qui nous sont suggérés par la doctrine sociale catholique. Vous vous ferez les défenseurs et les apôtres éclairés de ce corporatisme économique mitigé et adapté qui respecte nos libertés politiques et culturelles. De toutes vos forces, vous aiderez à la constitution d'organisations syndi-

cales d'inspiration catholique; de toute votre influence, vous incitez les employeurs à traiter avec ces organisations syndicales. C'est là le moyen par excellence de faire votre part dans la lutte contre le socialisme et le communisme; c'est là le moyen d'assurer le bonheur et la paix à nos compatriotes; c'est là même le procédé naturel et logique de faire renaître chez tous une aisance disparue.

Vous m'avez déjà pardonné, Messieurs, cette digression qui, du reste, se rattache à mon sujet. J'ai voulu montrer ce que peuvent être les conséquences des retraites fermées au point de vue social.

Patrons et ouvriers habitués des retraites fermées connaissent le vrai sens de la vie; vie personnelle qui doit s'inspirer de la foi et de la morale chrétiennes; vie sociale, à laquelle tous, certes, doivent participer, mais que tous ont le devoir d'orienter selon les enseignements de la doctrine sociale de l'Église. Il y a là, pour nous tous, des responsabilités auxquelles nous ne saurions nous dérober sans lâcheté, si nous ne voulons pas, comme le déclarait récemment de façon saisissante Son Éminence le cardinal Villeneuve, que ce siècle, faute d'être social, devienne révolutionnaire.

BNQ



C 000 090 097

L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

- | | |
|---|--------------------------------|
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| *66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.</i> | Abbé Élie-J. AUCLAIR, D. Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| *69. <i>Mère Marie de la Ferre.</i> | Une RELIGIEUSE |
| *70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat.</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie.</i> | R. P. LÉPICIER, O. S. M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres.</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Élias ROY |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> | Chanoine COURCHESNE |
| *78. <i>La Petite Sœur des missionnaires.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi.</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle.</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O. C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma.</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore.</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur.</i> | R. P. PLAMONDON, S. J. |
| 87. <i>La Transgression du devoir dominical.</i> | XXX |
| 88. <i>Le Règne social de Jésus-Christ</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| *89. <i>Le Séminaire canadien des M.-É.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> | XXX |
| 91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens — I.</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> | Jeanne TALBOT |
| 95. <i>Répliques du bon sens — II</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation</i> | R. P. FARLEY, C. S. V. |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma.</i> | Chanoine HARBOUR |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> | R. P. Jacques DUGAS, S. J. |
| *99. <i>L'Abbé Jacques-François Dujarié.</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> | XXX |
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires.</i> | Abbé Napoléon MORISSETTE |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique.</i> | R. P. LAVEILLE, S. J. |
| 103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit.</i> | R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp. |
| *104. <i>Répliques du bon sens — III.</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 105. <i>L'Action sociale catholique.</i> | S. G. Mgr HALLÉ |
| *106. <i>Les Retraites fermées.</i> | Ferdinand ROY |
| 107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.</i> | XXX |
| 108. <i>L'Enc. « Misericordissimus Redemptor »</i> | S. S. PIE XI |
| 109. <i>La Langue française</i> | Chanoine CHARRON |
| 110. <i>L'Apostolat.</i> | Rodolphe LAPLANTE |
| 111. <i>Répliques du bon sens — IV.</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 112. <i>Le Drapeau canadien-français.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne.</i> | XXX |
| 114. <i>La Retraite fermée</i> | Roland MILLAR |
| 115. <i>L'Action catholique.</i> | Mgr P.-S. DESRANLEAU |
| 116. <i>Un diocèse canadien aux Indes.</i> | R. P. E. GAGNON, C. S. C. |
| 117. <i>Le Mois du Dimanche</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 118. <i>Pour le repos dominical</i> | D. B. |
| 119. <i>Le Problème de la natalité.</i> | Benito MUSSOLINI |
| 120. <i>Montiales Carmélites aux Trois-Rivières.</i> | Un AMI DU CARMEL |
| 121. <i>La Femme canadienne-française</i> | Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |
| 122. <i>L'Ordre Trinitaire.</i> | Jean-Félix de CERFROID |
| 123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien.</i> | O. T. |
| 124. <i>Le Sens social.</i> | Abbé Joseph-C. TREMBLAY |
| 125. <i>Sa Sainteté Pie XI.</i> | S. Em. le card. ROULEAU, O. P. |
| *126. <i>Le Journal catholique.</i> | Chanoine François BLANCHET |
| 127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> | S. S. PIE XI |
| 128. <i>La Destinée sociale de la femme</i> | Marie-Thérèse ARCHAMBAULT |
| 129. <i>Les Retraites fermées.</i> | Dr Joseph GAUVREAU |
| 130. <i>Le B. Albert le Grand.</i> | R. P. RICHER, O. P. |

L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

- | | |
|--|---|
| 131. <i>La Tempérance</i> | S. G. Mgr COURCHESNE |
| 132. <i>Les Bénédictins</i> | Dom Léonce CRENIER, O. S. B. |
| 133. <i>La Médaille miraculeuse</i> | R. P. PLAMONDON, S. J. |
| 134. <i>La Première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur</i> | R. S. C. J.
Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |
| 135. <i>Mère Bruyère</i> | Marguerite BOURGEOIS |
| 136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i> | C.-J. MAGNAN |
| 137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> | Une Religieuse de Sainte-Croix |
| 138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> | S. G. Mgr COURCHESNE |
| 139. <i>La Tempérance — II</i> | É. S. P. |
| 140. <i>Le Communisme au Canada</i> | É. S. P. |
| 141. <i>L'Ouvrier en Russie</i> | Mgr Eugène LAPOINTE |
| 142. <i>L'Action catholique</i> | Dr Georges LODYGENSKY |
| 143. <i>La Russie en 1930</i> | R. P. Paul BÉLANGER, S. J. |
| 144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i> | Mgr Charles LAMARCHE |
| 145. <i>L'Aumône</i> | L'hon. Rodolphe LEMIEUX |
| 146. <i>Le monument du Souvenir canadien</i> | R. P. TAVERNIER, O. M. I. |
| 147. <i>Les Troubles scolaires de la Saskatchewan</i> | René HENTSCH |
| 148. <i>L'Offensive soviétique</i> | S. S. Pie XI |
| 149. <i>Directives à la Jeunesse</i> | S. Exc. Mgr DESCHAMPS |
| 150. <i>L'Heure catholique</i> | R. P. Louis DASSONVILLE, S. J. |
| 151. <i>Cinquante ans de retraites fermées</i> | XXX |
| 152. <i>Les Jésuites en Espagne</i> | Abbé Aurèle PARROT |
| 153. <i>Un groupe de jeunesse catholique</i> | XXX |
| 154. <i>La Sanctification du dimanche</i> | R. P. GIBERT, S. J. |
| 155. <i>Le petit nombre des Catholiques</i> | S. S. PIE XI |
| 156. <i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i> | Abbé Georges PANNETON |
| 157. <i>Les Dangers des vacances</i> | J.-A. JULIEN |
| 158. <i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i> | Nos Evêques |
| *159. <i>Le Malaise économique</i> | R. P. TENNESON, S. J. |
| 160. <i>Les saints Jésuites canadiens</i> | Léo PELLAND |
| 161. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | XXX |
| 162. <i>Vers la guerre</i> | Mgr PAQUET - P. L. LALANDE, S. J. |
| 163. <i>Les Carrières — I</i> | S. S. PIE XI |
| 164. <i>L'Année sainte</i> | A. PERRAULT, C.R. - J. SIROIS, N.P. |
| 165. <i>Les Carrières — II</i> | E. S. P. |
| 166. <i>L'Action internationale des Sans-Dieu</i> | Dr J. GAUVREAU - A. MAILHIOT |
| 167. <i>Les Carrières — III</i> | Abbé A. VACHON - A. BÉDARD |
| 168. <i>Les Carrières — IV</i> | S. S. PIE XI |
| 169. <i>Encyclique « Dilectissima Nobis »</i> | R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J. |
| 170. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — I</i> | R. P. Gérard GOULET, S. J. |
| 171. <i>L'Héroïque Aventure</i> | A. CHAMPAGNE - P. JONCAS |
| 172. <i>Les Carrières — V</i> | CILACC |
| 173. <i>La Famine en Russie</i> | A. RIOUX - A. GODBOU |
| 174. <i>Les Carrières — VI</i> | Abbé Georges THUOT |
| 175. <i>Catéchisme abrégé d'Action catholique</i> | R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J. |
| 176. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — II</i> | Abbé J.-A. SABOURIN |
| 177. <i>L'Église de Rome et les Églises orientales</i> | E. L'HEUREUX - A. LÉVEILLÉ |
| 178. <i>Les Carrières — VII</i> | R. P. Paul DONCŒUR, S. J. |
| 179. <i>Un Monastère de Bénédictines au Canada</i> | Abbé Georges THUOT |
| 180. <i>Les Amicales féminines</i> | S. Exc. Mgr COURCHESNE |
| 181. <i>Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque</i> | R. P. BROUILLET, S. J. |
| 182. <i>Causeries religieuses</i> | J. SYLVESTRE - A. PROVENCHER |
| 183. <i>L'Apostolat</i> | E. MATHIEU - M. CHARTRAND |
| 184. <i>Poin le plein rendement des Retraites fermées</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 185. <i>Mgr Pronencher</i> | E. MINVILLE - A. LAURENDEAU |
| 186. <i>Les Carrières — VIII</i> | P. René GIRARD, S. J. |
| 187. <i>Saint Jean Bosco</i> | PRO DEO |
| 188. <i>Les Sans-Dieu en Russie</i> | Jean-Paul VERSCHULDEN |
| 189. <i>La Retraite fermée et les jeunes</i> | XXX |
| 190. <i>Armand La Vergne</i> | R. P. Tenneson, S. J. |
| 191. <i>Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay</i> | Gérard TREMBLAY |
| 192. <i>La Retraite fermée, œuvre essentielle</i> | XXX |

* Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées
 Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille; port en pl
 Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amhers

90097